

2024

Basse-Goulaine

Bouaye

Bouguenais

Brains

Carquefou

Vertou

RISQUES MAJEURS

Apprenons les bons réflexes !

Couëron

Indre

La Chapelle-sur-Erdre

La Montagne

Le Pellerin

Les Sorinières

Mauves-sur-Loire

Nantes

Orvault

Rezé

Sautron

St-Aignan de Grand Lieu

St-Herblain

St-Jean-de-Boiseau

St-Léger-les-Vignes

Sainte-Luce-sur-Loire

St-Sébastien-sur-Loire

Thouaré-sur-Loire

Vertou

DOCUMENT À CONSERVER



Avec Nantes Métropole, les communes se mobilisent et oeuvrent ensemble pour la prévention des risques majeurs existants sur le territoire de l'agglomération.

Cette préoccupation des pouvoirs publics est aussi celle des habitants de notre commune. Ce document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a été élaboré avec une volonté de responsabilisation collective et une finalité pédagogique.

À ce titre, ce document se veut un outil pour développer la culture du risque.

Informier et former les habitants, telle est la démarche que vous propose ce guide.

La sécurité civile est l'affaire de tous. Les risques existent, à nous d'en prendre conscience et d'adopter, en cas de besoin, les bons réflexes pour être acteur de sa sécurité.

Vertou

À quels risques majeurs sommes-nous exposés ?



inondation lente ou inondation rapide



glissement de terrain



tempête



transport de matières dangereuses



séismes

La Sèvre nantaise peut inonder rapidement en période de crues d'automne ou d'hiver comme ce fut le cas en 1983. La cote d'inondation est cependant dépendante du débit de la Loire. Plusieurs secteurs sont concernés, notamment en rive droite à la hauteur de Beautour, et de la Chaussée des Moines de la Ramée, tantôt en rive droite, tantôt en rive gauche.

La commune peut également être inondée par ruissellement lors de fortes pluies.

Afin de garder la mémoire des inondations passées, plusieurs repères de crues ont été installés par la mairie : à Portillon sur l'espace vert, visible du parking ; au droit du Parc de la Sèvre sur le pont du Chêne, et quai de la Chaussée des Moines sur la maison Garrec.

La commune est un secteur de transit et de desserte de matières dangereuses, par camions via la route départementale de de Clisson, le boulevard périphérique et l'autoroute A801, et par la voie ferrée qui effectue la liaison entre différents sites industriels.

Un canalisation de gaz traverse la partie sud-ouest de Vertou et s'arrête à la Morlachère.

Les mesures prises

La commune de Vertou est concernée par le Plan de Prévention des Risques Inondation de la Sèvre nantaise, ou PPRi. Ce document régit l'urbanisation dans les zones inondables par la Sèvre.

Les zones soumises au risque de ruissellement sont réglementées dans le Plan Local d'Urbanisme métropolitain.

Pour pouvoir faire face aux situations graves et exceptionnelles, Vertou dispose d'un plan communal de sauvegarde, qui permet au Maire de prendre toutes les mesures pour protéger la population.

La commune travaille en complémentarité et en coordination avec les services de Nantes Métropole, de l'Etat et les services de secours, pour anticiper les réponses aux sinistres.

Pour des informations et des cartographies plus détaillées, contactez la mairie au 02 40 34 43 00.

L'alerte



« **Une personne avertie en vaut deux** » : beaucoup d'événements peuvent être anticipés, il suffit d'être vigilant, de se tenir informé, d'adapter ses activités. La sécurité civile est l'affaire de tous et chacun doit être acteur de sa sécurité et de celle des autres.

Savoir reconnaître une alerte

En cas d'événement grave, l'alerte est de la responsabilité de l'État et des maires. Selon la nature de l'événement, elle peut être donnée par différents moyens :

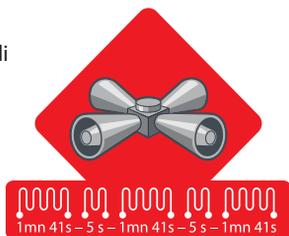
- **sirènes**, pour les communes qui en sont équipées
- messages diffusés par des **véhicules sonorisés**
- messages sur les **panneaux lumineux** des communes, de NAOLIB ou de Nantes Métropole
- **site internet** des communes et **réseaux sociaux**
- **radio, télé**, ou tout autre moyen

Début de l'alerte

En cas d'événement nécessitant une mise à l'abri,

l'alerte sera donnée par les sirènes, testées chaque premier mercredi du mois à midi.

Elles émettent un son caractéristique en trois séquences d'une minute et 41 secondes : le signal national d'alerte.



Fin de l'alerte

Une fois le danger écarté, les sirènes émettent le signal de fin d'alerte, un son continu de 30 secondes.



Le « pack » sécurité, à préparer chez soi :



• Radio à piles • Lampe de poche • Matériel de confinement (ruban adhésif, serpillières ou tissus pour colmater le bas des portes...) • Nourriture et eau • Couvertures • Vêtements • Papiers personnels • Médicaments et notamment traitement quotidien.

Les bons réflexes

Ce qu'il faut faire...



mettez-vous à l'abri

Inondation

Déplacez les voitures stationnées en zone inondable, montez ou surélevez les meubles. Montez dans les étages sans utiliser l'ascenseur.

Séisme

Pendant la secousse, à l'intérieur, mettez-vous près d'un mur porteur ou sous des meubles solides. Après la secousse, sortez et éloignez-vous des bâtiments.

Accident industriel ou de transport de matières dangereuses

Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche, de préférence dans une pièce sans fenêtre pour vous protéger d'un éventuel nuage toxique.

En voiture, éloignez-vous du lieu de l'accident, arrêtez-vous et rejoignez à pied le bâtiment le plus proche.



fermez tout

Inondation

Fermez portes, fenêtres et aérations. Coupez le gaz et l'électricité. Mettez les produits toxiques et les objets de valeur au sec. Montez à l'étage ou évacuez.

Accident industriel

Confiniez-vous. Fermez les volets qui se manœuvrent de l'intérieur, calfeutrez les ouvertures et les aérations. Coupez ventilation et climatisation. Ne restez pas à proximité des fenêtres pour éviter les éclats en cas d'explosion.



écoutez la radio

France Bleu Loire Océan sur 101,8 FM

Une convention a été passée entre la Préfecture et France Bleu Loire Océan pour vous informer sur l'évolution de la situation.



Privilégiez les médias et réseaux sociaux des institutions publiques, vérifiez les informations des autres sources, ne relayez pas les rumeurs et fake news!

...et ne pas faire



évitez de vous déplacer

D'une manière générale, ne vous rendez pas sur les lieux de l'accident, vous mettriez votre vie en danger et gêneriez les secours. N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants les mettront en sécurité.

Chaque responsable d'établissement scolaire est chargé d'établir un Plan particulier de mise en sûreté qui sera alors mis en œuvre.



ne téléphonez pas

Tous les renseignements vous seront fournis par la radio ou les médias en ligne :

libérez les lignes pour les secours, qu'il s'agisse du téléphone fixe ou du portable.



pas de flamme

Évitez toute flamme ou étincelle.

En cas d'émanation de produit toxique, vous pourriez provoquer une explosion.

Qui fait quoi?... en cas de risque majeur



1

Une explosion suivie d'un incendie a eu lieu dans une usine de produits chimiques. Un nuage toxique se propage aux quartiers alentours. L'alerte a été donnée par la sirène.

2

Les services de secours, pompiers et Samu interviennent sur le sinistre. Le maire assure le pilotage et la coordination des secours sur sa commune : il est Directeur des Opérations.





7

Mettez-vous à l'abri, ne téléphonez pas. Écoutez la radio et appliquez les consignes de sécurité.



6

Le personnel de l'école sait comment mettre les enfants en sécurité: l'établissement a réalisé un Plan particulier de mise en sûreté. Inutile d'aller les chercher: vous mettriez votre vie en danger.



5

5

Les équipes de Nantes Métropole fournissent à la commune des moyens logistiques et mettent en place des déviations.



4

4

Le maire active le Plan Communal de Sauvegarde. La commune prend en charge si besoin l'évacuation des personnes, le ravitaillement et l'hébergement d'urgence.



3

Si le sinistre est très important, ou s'il touche plusieurs communes, le Préfet devient alors le Directeur des Opérations. Il met en place une cellule de crise et s'appuie sur le dispositif ORSEC.



 9 juillet 2017

Un orage soudain frappe la ville de Nantes. En une heure il tombe près de 70 mm d'eau, inondant le centre ville provoquant de nombreux dégâts et la mobilisation de 470 sapeurs pompiers.

Les risques météorologiques



Vents violents



Pluies
inondations



Orages



Canicule



Grand froid



Neige, verglas



Vagues-submersion

Si les vents violents sont les phénomènes les plus fréquents sur la façade Atlantique, nous sommes aussi exposés aux épisodes de chutes de neige et de températures extrêmes : rappelez-vous la neige de décembre 1996... ou encore la canicule de l'été 2003 ou de l'été 2022.

La vigilance météorologique : anticiper les conséquences des phénomènes dangereux

Météo-France diffuse une carte de vigilance des situations qui peuvent être dangereuses dans les 24 heures à venir. Le département y est signalé en niveau vert, jaune, orange ou rouge.

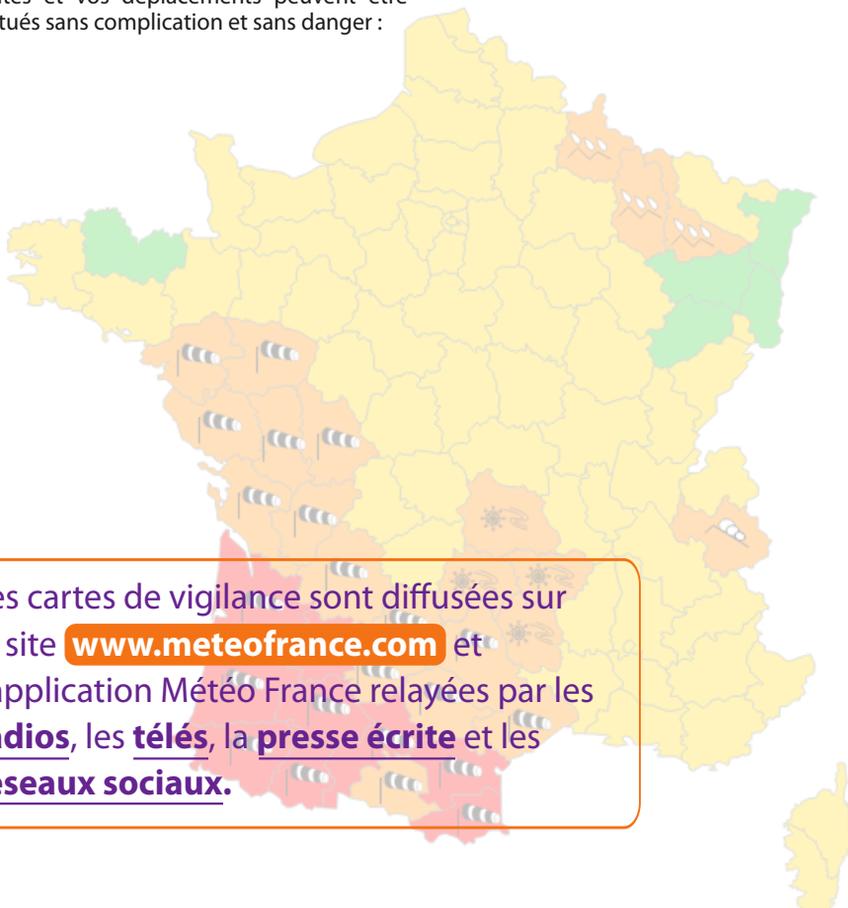
Dès le **niveau orange**, qui prévoit un phénomène dangereux de forte intensité, les pouvoirs publics s'organisent pour réagir : envisager la fermeture des parcs et jardins, le report de certaines manifestations ; préparer la mise en place de déviations si des arbres tombent, sabler et saler les routes en hiver...

Jouez la prudence, informez-vous !

La vigilance météo est une information mise à la disposition de tous, à tout moment.

Dès le niveau jaune, **suivez les conseils de comportements**. Assurez-vous que vos activités et vos déplacements peuvent être effectués sans complication et sans danger :

Inutile de risquer sa vie en partant coûte que coûte sous la tempête... ou de passer la nuit dans sa voiture sur une autoroute inondée... C'est souvent une question de bon sens !



Les cartes de vigilance sont diffusées sur le site www.meteofrance.com et l'application Météo France relayées par les **radios**, les **télévisions**, la **presse écrite** et les **réseaux sociaux**.

Les bons réflexes !

Reportez-vous à l'ensemble des consignes générales de sécurité pages 4 et 5



informez-vous



soyez vigilants



mettez-vous à l'abri



écoutez la radio



ne vous approchez d'aucun câble électrique



Avril 2024

De fortes précipitations en amont de Nantes associées aux grandes marées entraînent des débordements localisés sur l'agglomération. La Loire atteint 7m64 de hauteur sous le pont Anne de Bretagne.

© Rodolphe Delaroque | Nantes Métropole

Le risque inondation



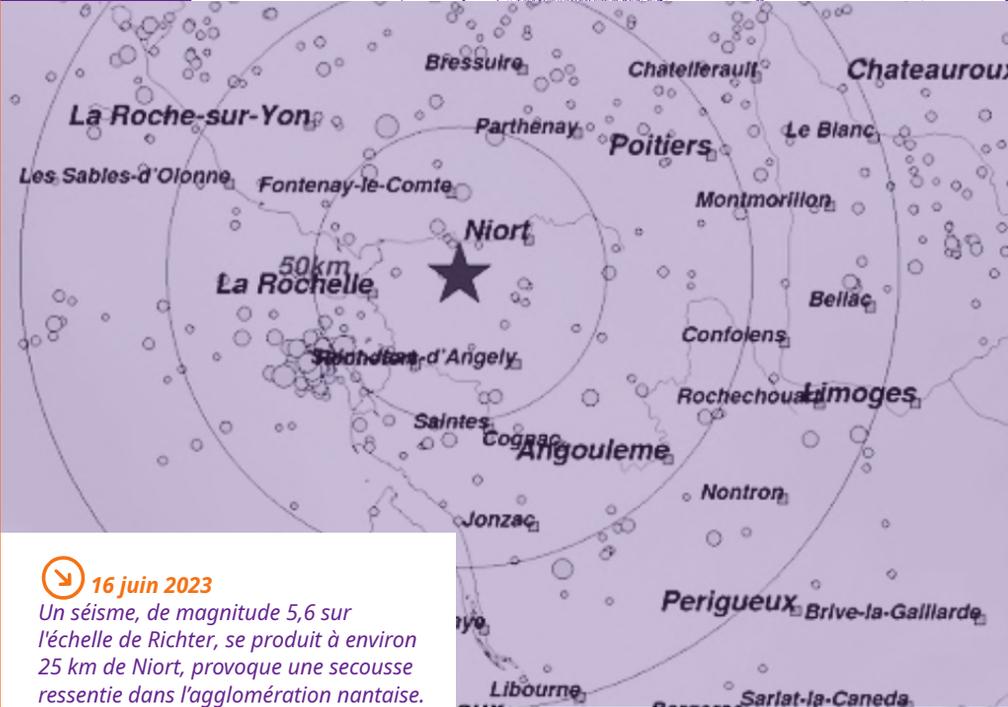
inondation lente ou
inondation rapide

La métropole les pieds dans l'eau

La Loire, la Sèvre nantaise, l'Erdre et de très nombreux ruisseaux représentent 250 km de voies d'eau qui offrent un agréable cadre de vie, mais qui peuvent déborder.

En période de crues (octobre à avril), **des zones à proximité des cours d'eau sont inondables**. Il s'agit le plus souvent d'espaces verts, de marais, d'allées piétonnes ou de parkings aménagés sur les berges. Mais le risque concerne dans plusieurs communes des **zones d'activités ou d'habitat**.

Attention : Contrairement à la Loire, la Sèvre nantaise et la plupart des ruisseaux peuvent monter très vite, notamment en cas de pluies d'orage. Ne vous laissez pas surprendre !



16 juin 2023

Un séisme, de magnitude 5,6 sur l'échelle de Richter, se produit à environ 25 km de Niort, provoque une secousse ressentie dans l'agglomération nantaise.

Le risque sismique



Des secousses qui peuvent être ressenties par la population

Depuis le 1^{er} mai 2011, un nouveau zonage sismique est en vigueur en France. De nouvelles méthodes et une amélioration des connaissances ont permis de redéfinir le risque au niveau national. C'est ainsi que l'agglomération nantaise, et plus globalement tout le **sud de la région des Pays de la Loire, est classée en zone d'aléa modéré.**

L'existence de ce risque implique des mesures de préventions, afin de limiter les impacts d'éventuelles secousses.

DES MESURES SIMPLES POUR SE PROTÉGER

- Installer des flexibles à la place des tuyaux rigides d'arrivée d'eau, de gaz et d'évacuation.
- Enterrer ou accrocher solidement les canalisations de gaz et les cuves ou réserves.
- Accrocher solidement l'antenne de télévision en toiture et votre ballon d'eau chaude en intérieur.
- Vérifier régulièrement la solidité de votre cheminée.
- Fixer solidement miroirs, tableaux...
- Fixer les meubles lourds et volumineux aux murs.

Se protéger d'un aléa imprévisible

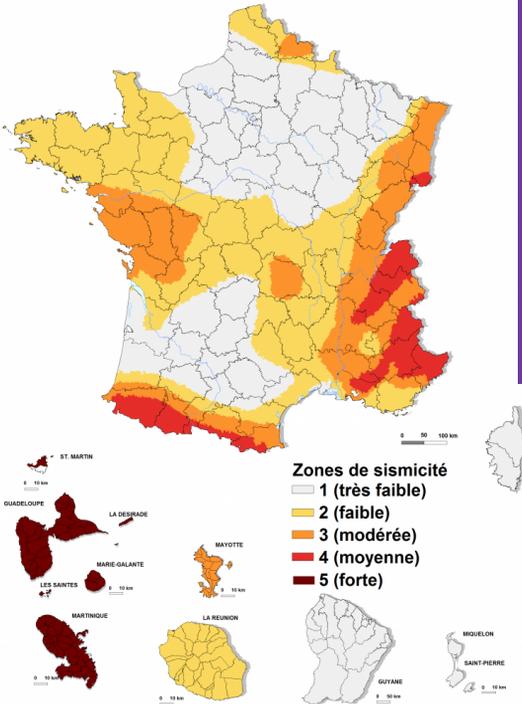
Actuellement, la science ne permet pas de prévoir le moment où un séisme va se produire. Nous ne pouvons donc que diminuer ses effets, notamment en construisant des bâtiments résistants.

Depuis 2011, des règles parasismique sont à respecter pour les constructions neuves. Leur but est d'assurer la protection des personnes contre les effets des secousses sismiques et de limiter les dommages. Les maîtres d'ouvrage sont responsables des dispositions prises pour appliquer ces règles.



Zonage sismique de la France

en vigueur depuis le 1er mai 2011
(art. D. 563-8-1 du code de l'environnement)



Cinq niveaux d'aléas existent en France: très faible, faible, modéré, moyen et fort.

Les bons réflexes !



Reportez-vous à l'ensemble des consignes générales de sécurité page 4 et 5



soyez vigilants



Protégez-vous



écoutez la radio



ne vous approchez d'aucun câble électrique



ne téléphonez pas



pas de flamme



29 octobre 1987.

L'incendie d'un dépôt d'engrais à la limite de Nantes et Saint-Herblain provoque un nuage potentiellement toxique qui menace 85000 personnes sur huit communes. Cette crise a durablement marqué les esprits de ceux qui l'ont vécue.

Le risque industriel



L'agglomération nantaise est une terre d'industrie

De nombreux établissements fabriquent ou utilisent des produits chimiques dangereux, disposent de réserves de gaz ou stockent des produits inflammables.

Un accident industriel se traduit par une explosion, un incendie ou le rejet de produits toxiques dans l'air, l'eau ou le sol.

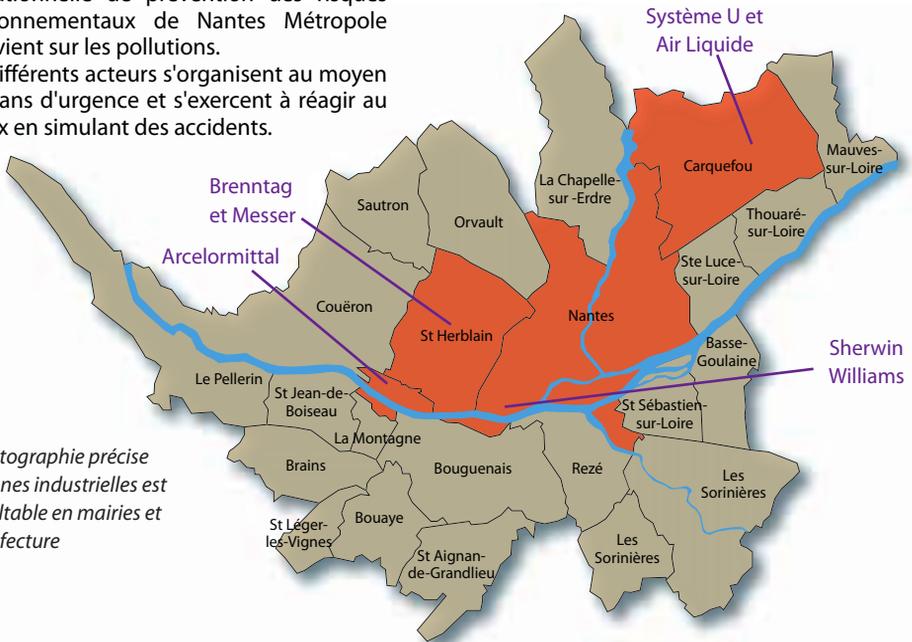
Victimes directes par brûlures ou asphyxie, pollutions importantes, conséquences économiques... les effets peuvent avoir des répercussions importantes sur l'homme et/ ou l'environnement.

Réduire le danger et être prêt à réagir en cas d'accident

Les entreprises industrielles à risque sont soumises à une réglementation sévère. Des « études de danger » permettent d'évaluer les risques liés au fonctionnement des installations les plus dangereuses. Les établissements sont contrôlés par les services de l'État et les pompiers. La Cellule opérationnelle de prévention des risques environnementaux de Nantes Métropole intervient sur les pollutions.

Les différents acteurs s'organisent au moyen de plans d'urgence et s'exercent à réagir au mieux en simulant des accidents.

6 entreprises situées sur 4 communes sont plus particulièrement identifiées par les services de l'État comme pouvant être source de danger pour les personnes ou l'environnement en cas d'accident.



La cartographie précise des zones industrielles est consultable en mairies et en Préfecture

Les bons réflexes !



Reportez-vous à l'ensemble des consignes générales de sécurité page 4 et 5



mettez-vous à l'abri



fermez tout



écoutez la radio



n'allez pas chercher vos enfants à l'école



ne téléphonez pas



pas de flamme



📅 18 juillet 2020

Lieu dit La Grassinière, sur la commune des Sorinières.
Accident sur un transport de carburant, incendie suivi
de la pollution d'un cours d'eau sur plusieurs
kilomètres.



transport de
matières
dangereuses



canalisations de
matières
dangereuses

Le risque transport de matières dangereuses

Un risque « mobile » ... sur les routes, voies ferrées et voies navigables ou par les canalisations de gaz et de pétrole

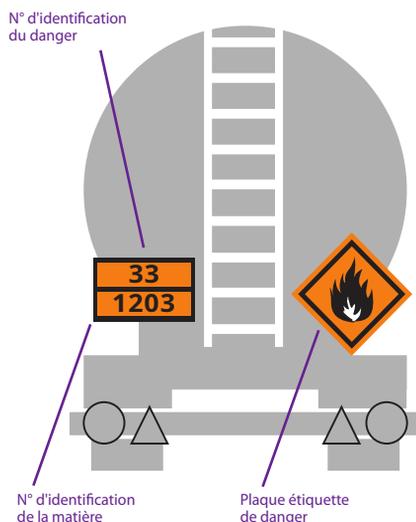
Le risque est plus important à proximité des zones industrielles ou des grands axes de circulations (par exemple sur le boulevard périphérique) sur lesquels passent un grand nombre de poids lourds. Cependant, un accident peut arriver n'importe où et produire des conséquences semblables à celles d'un accident industriel. **Toutes les communes de la métropoles sont concernées par ce risques.**

Règlementer et se préparer

La circulation des matières dangereuses par voies routières et ferroviaires est réglementée par des accords européens. Elle peut aussi être régulée par un arrêté du préfet ou du maire.

QUE TRANSPORTENT LES CAMIONS ?

La nature des produits transportés est identifiés par des codes et un pictogramme sur le véhicule. Si vous êtes témoin d'un accident, mettez-vous en sécurité et communiquez ces éléments aux secours, en précisant le lieu exact, les moyens de transports concernés, la nature du sinistre (fuite, feu, explosion...).



Les bons réflexes !



mettez-vous à l'abri



fermez tout



écoutez la radio



soyez vigilants



n'allez pas chercher vos enfants à l'école



ne téléphonez pas



pas de flamme

Reportez-vous à l'ensemble des consignes générales de sécurité pages 4 et 5

Pour en savoir plus

Hotel de ville de Vertou

2 rue Saint-Martin
44120 Vertou
Tel. 02 40 34 43 00
courriel: ecrire@mairie-vertou.fr
www.vertou.fr

Nantes Métropole

www.metropole.nantes.fr

Préfecture et services de l'État de Loire-Atlantique

www.loire-atlantique.gouv.fr

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Plans de prévention des risques naturels prévisibles

www.loire-atlantique.gouv.fr

Numéros utiles

• Pompiers (poste fixe)	18
• Numéro européen des secours (et téléphone mobile)	112
• Police	17
• Samu	15
• Nantes Métropole	02 40 99 48 48
• Allonantes	02 40 41 90 00
• Préfecture	02 40 41 20 20
• Météo-France	32 50
• Numéro d'urgence électricité	09 72 67 50 44
• Numéro d'urgence gaz	08 00 47 33 33